











Les territoires s'engagent pour la nature en Hauts-de-France

Logos Partenaires à insérer

Logos Partenaires à insérer

Avec le soutien de

Partenaires

Organisateurs

Avec la participation de

Qu'est-ce que «territoires engagés pour la Nature»?

« Territoires engagés pour la nature » (TEN) est un dispositif d'ingénierie territoriale visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités de niveau infra-départemental qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité. Ces projets contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, qui a vocation a être précisée et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre d'une Stratégie Régionale Bodiversité. Ce dispositif constitue le volet « collectivités » de l'agenda de l'action prévu dans le plan biodiversité.

Le dispositif est mis en œuvre au niveau régional sur la base d'orientations partagées nationales. Il vise ainsi à concrétiser le « pari des territoires » pour la reconquête de la biodiversité, en s'appuyant sur les Régions, cheffes de file des collectivités en matière de biodiversité et le cas échéant sur la mise en place d'Agences régionales de la biodiversité.

La mise en œuvre du dispositif permettra :

- ➤ De faire de la biodiversité un domaine d'intervention mieux connu et mieux intégré dans la gestion et le développement territorial, au carrefour des politiques sectorielles
- ➤ De permettre et reconnaître un nombre toujours croissant d'engagements des collectivités dans des stratégies et des projets ambitieux de reconquête de la biodiversité;
- ➤ De mobiliser les collectivités dans le cadre de l'agenda pour l'action du plan biodiversité et dans la perspective des échéances internationales en 2020 et d'assurer la pérennité de cette mobilisation.

Objectifs

L'objectif de TEN est de favoriser l'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité. TEN ne requiert pas de niveau de départ : le dispositif s'adresse à toutes les collectivités et leurs groupements, quel que soit leur niveau initial de prise en compte des enjeux biodiversité. C'est la démarche de progrès qui est recherchée. L'ambition est de faire progresser le plus grand nombre de collectivités vers une meilleure prise en charge des enjeux de biodiversité dans tous leurs domaines de compétence.

TEN est ouvert à toutes les collectivités de niveau infra départemental :

- Établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération, Communautés urbaines);
- Territoires de projets qui travaillent dans un champ plus large (syndicat de rivière, établissement public territorial de bassin, PETR etc.)
- Communes

TEN est une opportunité pour :

- Renforcer ses compétences et son projet de territoire avec une prise en compte de la biodiversité à tous les niveaux;
- Fédérer les acteurs du territoire dans une stratégie territoriale et partenariale cohérente;
- Favoriser le dialogue environnemental et le lien avec les citoyens ;
- Bénéficier d'un appui technique privilégié en amont pour faciliter le montage de projet;
- D'inciter et faciliter les partenariats et synergies locales ;
- Faciliter les démarches de dépôts de dossiers d'autorisation, de financements des projets relatifs à la biodiversité de la structure;
- Avoir accès au club des engagés et aux différents services associés (plateforme en ligne, journée de partage d'expériences, évènements réseau divers);
- Être valorisé via une communication régionale et nationale (évènements dédiés, publication sur des sites officiels, médiatisation) permettant d'augmenter ainsi son attractivité territoriale.

VOTRE STRUCTURE EN QUELQUES POINTS

Nor	m de la structure :	
Nor	m du président :	
	resse :	
	de Postal :	
Ville	e:	
Dép	partement :	
Rég	ion :	
Site	e internet de la structure :	
La s	structure candidate est :	
	une commune une communauté d une communauté d une communauté d une communauté u une métropole un syndicat mixte	l'agglomération Irbaine
	ir les communes et syndicats mixte structure :	s, nom de l'intercommunalité du périmètre géographique de votre
Nom et délégation de l'élu(e) principalement en charge de la biodiversité :		
List	e des partenaires associés à la dém	arche :
	réponses au questionnaire ont été Interlocuteur (précisez la fonction) :	coordonnées par :
	Contact (téléphone et courriel) :	

Présence ou non d'ICPE dans le périmètre de votre structure :
Compétences optionnelles en matière d'environnement le cas échéant de la structure :
Autres collectivités œuvrant sur le territoire avec des champs de compétence eau / biodiversité :
Existence sur le territoire de votre structure d'un SAGE, charte PNR, SCOT,:
La collectivité dispose-t-elle de propriétés foncières (hors zone urbanisée du PLU(I)) ? :
Au cours des 5 dernières années, la collectivité a-t-elle fait l'objet d'un contrôle (administratif ou judiciaire) en matière d'environnement ?
☐ Non Si oui, en quelles matières et avec quel résultat (conformité, non-conformité, verbalisation, condamnation) ?
condumination, .
Veuillez présenter de manière synthétique (40 lignes maximum) le projet de votre structure pour son territoire en matière de préservation et de restauration de la biodiversité, pour les 3 prochaines années. Vous pouvez donner des exemples d'actions envisagées. Si vous avez déjà établi un plan Biodiversité, indiquez un lien web où le télécharger.

Action déjà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la structure		
☐ Action non encore réalisée mais que la structure souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche (< 3		
ans)		

CHAPITRE 1 CONNAISSANCE

1.				ie-t-elle des acteurs locaux ou régionaux à la mise en œuvre de sa biodiversité ?	stratégie de
				Non Oui	
		Si o	ui, qui ?	Autres collectivités locales. Lesquelles :	
				Association naturalistes et de protection de l'environnement Entreprises Agriculteurs Architectes, paysagistes, sociologues, scientifiques, etc. Habitants, publics scolaires, etc. Autres:	
2.		rtes, c		le pris en compte la gestion des espaces privés dans sa politique de s charges de lotissements, zones d'activités économiques, commerciales,	
3.	La st	ructu	re a-t-elle	e cartographié des habitats naturels ?	
				Oui	
		Et s		Si oui : à quelle échelle ? 1/ème référentiel: CORINE biotopes/EUNIS Natura 2000 Les deux (CORINE biotopes/EUNIS et Natura 2000) Autre :	
4.				lle mis en place un ou des état(s) des lieux de la biodiversité ou on territoire ?	diagnostic(s)
				le forme ?	
				Études faune, flore, habitat Atlas de la biodiversité Diagnostic écologique urbain complet Autres, précisez :	

5. La structure a-t-elle intégré la préservation de la biodiversité dans les démarches suivantes ?		
	 □ Plan, stratégie ou schéma Biodiversité □ Agenda 21 □ Plan Climat / PCAET □ Plan de déplacement urbain (circulation douce, randonnées, etc.) □ Contrat de ville, contrat urbain de cohésion sociale, quartiers prioritaires, etc. □ Autres : 	
	ture a-t-elle mené un diagnostic pour la mise en place de la trame verte et bleue limitant la tation des habitats naturels ?	
	□ Non□ En cours□ □ Oui	
	□ Selon quelle méthodologie ?	
	□ Avec un plan d'action, précisez :	
7. La struc	ture a-t-elle mis en place des actions en faveur de la biodiversité dans l'aménagement de son e ?	
	□ Non □ □ Oui	
	☐ Préservation des fonctionnalités écologiques (connectivité des habitats naturels, circuit de l'eau, etc.), précisez :	
	 Préservation des sols (conservation et réutilisation de la terre locale, construction sur pieux, structure autoportée, etc.), précisez : 	
	□ □ Préservation des bords de chemins ruraux :	
	□ □ Autres :	
8. La structure soutient-elle l'activité et/ou le développement de circuits courts de <u>distribution</u> liés l'agriculture, la sylviculture ou la pêche locale (AMAP, etc.) ?		
	□ Non □ □ Oui, précisez :	

	nstallation ou le maintien d' <u>exploitations</u> agricoles, sylvicoles ou halieutiques
respectueuses de l'environn	ement (agriculture biologique, agroforesterie, etc.) ?
□ Nor	l
🗌 🚨 Oui,	précisez :

FICHE ACTION 1: CONNAISSANCE

Titre de l'action :		
Organisme /institution en charge de la mise en œuvre :		
Services de la structure associés :		
Partenaires associés :		
Budget :		
Partenaires financiers :		
Partenaires techniques :		
Date de début :		
Date de fin (prévue si l'action est en cours) :		
Objectifs (1500 signes maximum) :		

Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Résultats / impact pour la biodiversité (1500 signes maximum) :
Partenaires financiers éventuels :
Nom de fichier de la photographie jointe (haute résolution, format JPG) :
Légende de la photographie jointe (150 signes maximum) :
Catta fish a sat à dualisme annua shanna sation automat des la théanaisme annuaisme
Cette fiche est à dupliquer pour chaque action entrant dans la thématique « connaissance »

Action déjà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la structure
Action non encore réalisée mais que la structure souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche (< 3
ans)

CHAPITRE 2 ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE LOCALE

Ce chapitre vise à mettre en exerque les démarches que votre structure met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche pour intégrer la préservation de la biodiversité sur son territoire.

10. Quelles mesures sont mises en œuvre pour préserver la biodiversité dans les espaces du territoire de la structure (plusieurs réponses possibles)?

Les espaces gérés par la structure (en régie ou en sous-traitance) correspondent à l'ensemble des espaces publics tels que les parcs et jardins, espaces naturels, cimetières, terrains de sport, voirie, et espaces verts d'accompagnement de voies, espaces d'accompagnement d'habitat ou d'équipements publics ou privés, etc.

Végéta	lisation
	 □ Utilisation d'essences végétales adaptées aux conditions locales (pédologiques, météorologiques, accueil de la faune) □ Fleurissement en utilisant des plantes vivaces en priorité □ Végétalisation des ronds-points et îlots directionnels avec une gestion extensive □ Développement de la végétalisation des bâtiments □ Fauche tardive des espaces en herbe □ Plan de fauche pluriannuel (zones fauchées seulement 1 année sur 2 ou 3) □ Maintien de zones en friche et de zones-refuges □ Limitation des fauches des accotements routiers et des bords de chemins ruraux □ Création de haies d'essences variées et adaptées aux conditions locales □ Plantation d'arbres d'essences variées et adaptées aux conditions locales □ Préservation de vieux arbres à cavités et d'arbres morts sur pied □ Recherche d'une identité paysagère locale □ Génie végétal adapté aux ripisylves □ Autres :
	Autres:
Sols	
	 □□ Intégration de légumineuses (fabacées) dans les parterres (fixation de l'azote) □□ Utilisation de semis d'engrais verts □□ Maintien de bois mort au sol, maintien de la laisse de mer sur le littoral □□ Utilisation de compost produit localement (déchets verts ou fermentescibles issus de l'alimentation etc.) □□ Encouragement de l'enherbement spontané des surfaces stabilisées, des cheminements, des pieds d'arbres (avec surveillances et traitements des E.E.E) □□ Restauration des sols après démantèlement des sites construits □□ Autres :
Fonctio	ons écologiques
	□□ Sensibilisation à la pollinisation et au cycle du vivant via les pollinisateurs sauvages et l'apiculture □□ Plantation de plantes mellifères adaptées aux conditions locales

☐☐ Création de micro-milieux : mares, zones humides, prairies, murets de pierres sèches, etc.

 □□ Utilisation de techniques alternatives pour lutter contre les ravageurs (compagnonnage, lutte biologique intégrée, etc.) □□ Gestion pastorale extensive □□ Autre :
11. La structure pratique-t-elle le paillage des plantations? ☐ Non
Oui Si oui, quel type de paillage est utilisé ?
□ □ paillage local autoproduit (paille/broyage des résidus de taille, etc.)□ □ autre :
12. Quelles sont les pratiques en matière d'usage ou de non-usage des produits phytosanitaires ou biocides sur les espaces au sein de votre périmètre ?
13. La structure encourage-t-elle des projets portant sur la diversité cultivée (vergers et potagers conservatoires, protection des espèces ou sous-espèces ou variétés en voie de disparition) ? Non Oui, précisez :
Gui, precisez .
14. La structure met-elle en place des programmes d'espèces protégées ou menacées (exemples : protection des chiroptères, aménagement de clochers d'église pour la nidification de la Chouette effraie, protection des nids d'hirondelles lors de rénovation de bâtiments, etc.) ?
☐ Non☐ OuiSi oui, un suivi scientifique est-il assuré ?
 □ Non □ Oui Citez les espèces ou groupes d'espèces concernés et la ou les structures scientifiques d'appui :
citez les especes ou groupes à especes concernes et la où les structures scientifiques à appur.
15. La structure dispose-t-elle de programmes de protection d'espèces indicatrices du fonctionnement écologique des milieux (exemple : poissons migrateurs, mollusques, pollinisateurs sauvages, etc.) ?
□ Non □□ Oui

Si ou [ui, un suivi scientifique est-il assuré ? Non Oui
	Citez les espèces ou groupes d'espèces concernés, la ou les thématiques ou complémentarités des milieux abordés et la ou les structures scientifiques d'appui:
16. Existe-t-il (envahissan	des mesures de gestion des proliférations de populations d'espèces végétales ou animales ites?
]	□ Non □□ Oui, quelles espèces :
	Quelles mesures:
gest	mis les éventuelles opérations d'arrachage ou d'éradication ou de régulation, un plan de prévention et de ion à long terme a-t-il été établi (décloisonnement, désaménagement, renaturation, diversification de la la vitte végétale, pâturage, etc.) ? Non Oui, quelles mesures :

FICHE ACTION 2 : BIODIVERSITÉ LOCALE

Titre de l'action :
Organisme /institution en charge de la mise en œuvre :
Services de la structure associés :
Partenaires associés :
Budget:
Partenaires financiers :
Partenaires techniques :
Date de début :
Date de fin (prévue si l'action est en cours) :
Objectifs (1500 signes maximum) :

Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Résultats / impact pour la biodiversité (1500 signes maximum) :
Partenaires financiers éventuels :
Nom de fichier de la photographie jointe (haute résolution, format JPG) :
Légende de la photographie jointe (150 signes maximum) :
Cette fiche est à dupliquer pour chaque action entrant dans la thématique « biodiversité locale »

Action déjà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la structure
Action non encore réalisée mais que la structure souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche (< 3
ans)

CHAPITRE 3 ACTION EN FAVEUR DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre structure met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre concernant la gestion de son territoire.

17. Don	nées statistique:	s du territoire considéré	:		
S S S	Superficie de terre Superficie de milie	ucture : (terres artificialisées): s agricoles :		ha ha ha ha	
	tructure compre EFF, RNR, etc.) ? □ Lesquels ?	nd-elle des espaces natu Non Oui	ırels (Natura 2000, a	arrêté de protection de l	oiotope, RNN,
	'évolution démog	urbaine sur la surface total raphique de votre structure Non Oui		% res années est-elle positive	:

19. Parmi les mesures suivantes de préservation de la biodiversité, quelles sont celles qui sont définies dans les documents d'urbanisme qui s'appliquent à votre territoire (SCoT, PLUi ou PLU)?
 Délimitation des réservoirs de biodiversité Délimitation de la trame verte et bleue dans le plan de zonage Orientations d'aménagement et de programmation spécifique à la biodiversité, la nature en ville, la trame verte et bleue Protection de la ressource en eau potable Protection de zones humides supplémentaires au SAGE Protection des jardins familiaux et collectifs Définition d'objectifs de maintien ou de création d'espaces verts dans les zones ouvertes à l'urbanisation Densification du bâti existant (concept consistant à construire à l'intérieur des limites de la ville ou dans les espaces existants entre les bâtiments) Patrimoine arboré (espaces boisés classés, prescriptions paysagères, etc.) Emplacements réservés pour la création d'espaces verts ou continuités écologiques Inventaire des chemins ruraux Préconisation de plantation d'essences végétales adaptées aux conditions locales (pédologiques météorologiques, accueil de la faune)? Précisez :
☐ ☐ Autres (précisez) :
20. Quels sont les outils mobilisés par votre structure pour maîtriser l'urbanisation : Droit de préemption urbain (DPU) Zone d'aménagement différé (ZAD) Convention SAFER Convention Établissement public foncier Espace naturel sensible (ENS) Avez-vous demandé une délégation ENS ? Non Oui Non concerné (politique ENS non déployée au niveau départemental) Zone Agricole Protégée (ZAP) Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PENAP ou PAEN) Application du versement pour sous-densité sans exonération Application de taux variables des taxes locales en fonction des zonages Application de la taxe de gestion des eaux pluviales Autres (précisez) :
21. La structure met-elle en œuvre des programmes en faveur du non-étalement urbain ? Non Oui, lesquels :

22. Décrivez l'évolution de la consommation du foncier passé et futur de votre territoire
23. La structure a-t-elle mis en place des programmes de gestion alternative des eaux pluviales ?
□ Non
□ □ Oui
Si oui, s'agit-il de ? Récupération des eaux de pluie
☐ ☐ Réseau de noues
 Bassins de lagunage Traitement des effluents (eaux grises) par phytoépuration
☐ ☐ Renaturation des berges
☐ ☐ Réouverture de cours d'eau☐ ☐ Reméandrage
 Utilisation des bassins d'orage en parc ou zone humide
 Économie d'eau d'arrosage Fontaines d'agrément en circuit fermé
□ Autres :
24. La structure mène-t-elle des actions pour limiter l'érosion et le ruissellement ?
□ Non
Oui, lesquelles :
25. La structure mène-t-elle des programmes de gestion de ses milieux naturels ?
□ Non
☐ ☐ Oui, lesquelles :

FICHE ACTION 3: GESTION DU TERRITOIRE

Titre de l'action :
Organisme /institution en charge de la mise en œuvre :
Services de la structure associés :
Partenaires associés :
Budget:
Partenaires financiers :
Partenaires techniques :
Date de début :
Date de fin (prévue si l'action est en cours) :
Objectifs (1500 signes maximum) :

Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Résultats / impact pour la biodiversité (1500 signes maximum) :
nesultats / impact pour la biodiversité (1500 signes maximum).
Partenaires financiers éventuels :
Nom de fichier de la photographie jointe (haute résolution, format JPG) :
Légende de la photographie jointe (150 signes maximum) :
Cette fiche est à dupliquer pour chaque action entrant dans la thématique « gestion du territoire »

Action déjà réalisée ou faisant partie des pratiques courantes de la structure
☐ Action non encore réalisée mais que la structure souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche (< 3
ans)

CHAPITRE 4 ACTION EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION CITOYENNE A LA NATURE

Ce chapitre vise à mettre en exergue les démarches que votre structure met en œuvre ou souhaite mettre en œuvre pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité.

26. La structure met-ell différents services?	e en œuvre un programme de formation sur la biodiversité pour les agents des
☐ Non ☐ ☐ Oui Quels services	sont concernés :
Quelles catégo	ries d'agents ?
Exemples de fo	rmations :
impliquant ses agen	e en œuvre un programme de suivi et d'observation naturaliste de la biodiversité ts de manière active (Protocole Papillons Gestionnaires, Florilèges Prairies urbaines ticipatif des Vers de Terre par exemple) ?
28. Quelle communication	on accompagne les actions engagées par la structure ?
	 □ Reportages réguliers dans les journaux de la structure □ Publication régulière de communiqués de presse sur les actions en faveur de la biodiversité □ Création et publication de brochures (par exemple : livrets sur les spécificités régionales) □ Animation d'un espace ressource sur la nature sur le site Internet de la structure □ Participation active aux journées de campagne sur la protection de l'environnement (exemple : journée des zones humides, Fête de la nature, Journée internationale des océans ou de la montagne, etc.) □ Annonce de concours locaux (exemple : concours de photographies, de jardins écologiques) □ Panneaux pédagogiques sur sites □ Lieu permanent de sensibilisation (maison de la nature, etc.) □ Sensibilisation à la réduction des pollutions domestiques de l'eau (exemple : produits d'entretien écologiques, huiles, solvants, médicaments, etc.) □ Autres (précisez) :

29. La structure met-elle en place des processus participatifs relatifs à la biodiversité ?

Observation et connaissance

La structure a-t-elle mis en place des processus participatifs de collecte de données d'observation naturalist par les habitants (sciences participatives) ? Non		
☐ ☐ Oui : lesquelles : ☐ ☐ Observatoire de la biodiversité des jardins (papillons, escargo ☐ Guivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL) ☐ Observatoire des saisons ☐ Observatoire local de la biodiversité		
 Autres (autres protocoles d'observation Vigie-nature, protocoles de données collaboratives type visio-faune, inventaires précisez : 		
Planification et action		
La structure a-t-elle mis en place des processus participatifs de décision et d'action acteurs locaux au sujet de la biodiversité ? Non Oui, lesquels:	associant les habitants et	
☐ Conseil local de la biodiversité Précisez :		
ricusez.		
 Budget participatif sur les questions relatives à la biodiversité Réalisation d'hôtels à insectes, pose de nichoirs à oiseaux o chiroptères, etc. Appropriation des espaces et milieux naturels avec les habitar familiaux ou d'insertion) comme : végétalisation de l'espace publ d'arbres, de plantes, micro-fleurissement, chantier-nature, incroyables Recensement et mise en valeur des initiatives citoyennes relativ web, documentation, etc.) Soutien à des associations pour développer des actions citoyennes 	nts (hors jardins partagés, ic, plantations citoyennes comestibles, etc. e à la biodiversité (portail	
30. Quel type d'actions d'éducation à l'environnement et à la biodiversité la structure	e met-elle en place ?	
□ Sensibilisation au jardinage naturel □ Élaboration de sentiers « nature » □ Organisation de visites de découverte nature □ Mise en place d'une ferme pédagogique □ Mise en place d'une mare pédagogique □ Mise en place d'un potager ou verger pédagogique □ Subventions à des associations d'éducation à l'environnement □ Organisation de visite de terrain pour les élus de la struct municipal ou communautaire) sur des sites protégés (parc na réserves naturelles nationales ou régionales, réserves intégrale conservatoires, etc.) afin de les sensibiliser □ Autres (précisez) :	ure (membres du conseil aturel terrestre ou marin,	

31. La structure met-elle à disposition des espaces publics pour des :
 □ jardins familiaux ou ouvriers (parcelles individuelles) □ jardins partagés (parcelles collectives) ? □ jardins d'insertion
Si oui, la structure a-t-elle mis en place un dispositif d'accompagnement des jardiniers (animation, formation, aide matérielle, etc.) ? □ Non □ □ Oui
32. La structure collabore-t-elle avec des partenaires privés pour la réalisation de jardins familiaux, partagés ou d'insertion sur les propriétés de ces partenaires privés ?
☐ Non ☐ ☐ Oui Si oui, comment :
33. La politique de la biodiversité de la structure est-elle articulée avec sa politique sociale ?
 □ Recours à des associations d'insertion (entretien, génie écologique, chantiers verts, maraîchage, etc.) □ Animation pédagogique ciblée □ Renforcement des espaces verts dans les quartiers d'habitat social, collectif, etc. □ Collaboration avec les bailleurs sociaux □ Collaboration avec la maison de la justice et du droit (TIG) □ Accueil d'apprentis, stagiaires, services civiques dans les services concernés par la biodiversité □ Autres (précisez) :

FICHE ACTION 4: ÉDUCATION CITOYENNE À LA NATURE

Titre de l'action :
Organisme /institution en charge de la mise en œuvre :
Services de la structure associés :
Partenaires associés :
Budget:
Partenaires financiers :
Partenaires techniques :
Date de début :
Date de fin (prévue si l'action est en cours) :
Objectifs (1500 signes maximum) :

Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :
Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum):
Résultats / impact pour la biodiversité (1500 signes maximum) :
Partenaires financiers éventuels :
Nom de fichier de la photographie jointe (haute résolution, format JPG) :
Légende de la photographie jointe (150 signes maximum) :
Cette fiche est à dupliquer pour chaque action entrant dans la thématique « éducation citoyenne à la nature »



Un dispositif du plan

